

Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition
8 nouveaux appels à projets
en faveur de la transition écologique et énergétique



Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Guillaume Boudy, Secrétaire général pour l'investissement lancent 8 appels à projets portant sur les thématiques de la transition écologique et énergétique.

La transition écologique et énergétique est au cœur de la transformation des secteurs économiques et offre par ailleurs de nouvelles opportunités de marché pour les entreprises. L'action « Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition » de la troisième période du Programme d'investissements d'avenir (PIA3) poursuit l'objectif d'augmenter le potentiel de croissance de l'économie française en soutenant les entreprises et l'activité économique sur le territoire national, et de contribuer à réussir la transition énergétique et écologique de la société.

Les 8 nouveaux appels à projets lancés ce jour, permettront d'apporter en 2018 et 2019 un soutien financier de 300 M€ à des projets de recherche et développement d'excellence sur des thématiques d'avenir.

*« De l'agriculture à l'énergie, en passant par l'économie circulaire : ces huit appels à projets distingueront, encourageront et soutiendront financièrement des projets de recherche et développement participant à la transition écologique et solidaire sur le territoire », a déclaré **Nicolas Hulot**, ministre de la Transition écologique et solidaire.*

*« La transition écologique est un levier de compétitivité pour notre économie. Nous soutenons massivement ces projets d'innovation qui permettront à notre industrie d'être compétitive au niveau mondial et de rester source de croissance et d'emplois », explique **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances.*

*« Ces différents appels à projet représentent une véritable opportunité pour les secteurs agricoles et agroalimentaires, mais aussi ceux de la forêt-bois et de la bioéconomie, comme ceux de l'aquaculture et de la pêche. Ils constituent de formidables leviers pour stimuler l'innovation dans les entreprises et les filières », a précisé **Stéphane Travert**, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.*

*« Ces 8 appels à projets viennent soutenir la volonté de la France d'être à la pointe de la recherche et du développement technologique pour la transition écologique et énergétique. Ils visent aussi à placer les acteurs français en position favorable pour un prolongement de leur action au plan européen. Je les encourage à envisager cette dimension systématiquement » ajoute **Frédérique Vidal**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*

*« Nous avons souhaité donner une vision d'ensemble du dispositif et garder le haut niveau d'exigence dans la sélection. C'est pourquoi, ces huit appels à projets représentent, dans le Grand plan d'investissement, une impulsion et un tremplin pour nos technologies sur le marché français, mais surtout mondial », complète **Guillaume Boudy**, Secrétaire général pour l'investissement.*

*« Par son rôle d'opérateur du Programme d'investissements d'avenir, l'ADEME accompagne l'émergence d'innovations. Les lauréats de ces appels à projets bénéficieront de financements et pourront s'appuyer sur l'expertise de l'Agence et sa connaissance fine des secteurs spécifiques à la transition énergétique et écologique de notre société », poursuit **Fabrice Boissier**, Directeur général Délégué de l'ADEME*

Les 8 appels à projets

- **Bâtiments et îlots à haute performance environnementale**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/BATIMENT2018-8>

Jusqu'au 17 juin 2019

Centré sur la thématique des bâtiments à hautes performances environnementales, cet appel à projets a pour objectif de soutenir des méthodologies, des technologies, des services et des solutions industrielles ambitieuses, innovantes et durables destinées aux marchés de l'immobilier.

- **Agriculture et industries agro-alimentaires éco-efficientes**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AGRI%20IAA2018-25>

Jusqu'au 16 septembre 2019

Cet appel à projets a pour objectif de promouvoir des filières agricoles et agro-alimentaires éco-efficientes qui mettent en œuvre des technologies et organisations innovantes, génératrices d'activité économique pérenne et réduisant leur empreinte environnementale sur l'ensemble du cycle de vie. Il s'inscrit dans la ligne des enjeux de la stratégie nationale bioéconomie, du plan « agriculture-innovation 2025 » et des conclusions des ateliers des « Etats généraux de l'alimentation ».

- **Economie circulaire et valorisation des déchets**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/ECOCIRC2018-20>

Jusqu'au 17 juin 2019

L'objectif de cet appel à projets est le développement d'innovations technologiques et / ou organisationnelles et de solutions industrielles visant, d'une part à améliorer la conception de produits et services économes en ressources et moins impactants pour l'environnement, dont ceux générant un changement de modèle économique (de la vente de biens vers la vente d'un usage) ; d'autre part à réduire le gaspillage alimentaire et à lever les freins au recyclage et à la valorisation, y compris énergétique, de déchets contribuant ainsi à la transition vers une économie plus circulaire.

- **Energies Renouvelables**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/ENR2018-19>

Jusqu'au 19 septembre 2019

Centré sur les développements de solutions de production d'énergies renouvelables innovantes, durables et compétitives permettant une diffusion large sur le marché, cet appel à projets vise deux objectifs principaux : la baisse du coût de production de l'énergie et la réduction de l'empreinte environnementale des systèmes.

- **Industrie Eco-efficiente**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/INDUSTRIE2018-23>

Jusqu'au 17 juin 2019

Cet appel à projets a pour objectif de promouvoir des filières industrielles éco-efficientes qui mettent en œuvre des technologies et organisations innovantes, génératrices d'activité économique pérenne et réduisant leur empreinte environnementale. Il s'inscrit dans la nouvelle impulsion pour le Conseil National de l'Industrie et vise l'industrie manufacturière et l'industrie des biens de consommations.

- **Matériaux et chimie biosourcés, biocarburants avancé**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/BIOSOURCES2018-22>

Jusqu'au 16 septembre 2019

Cet appel à projets a pour objectif de financer des démonstrateurs et briques technologiques dans le domaine de la chimie, des biotechnologies, des matériaux et des biocarburants, afin de permettre le développement de produits biosourcés non alimentaires et de biocarburants avancés, tout en réduisant les impacts sur l'environnement. Il s'inscrit dans la ligne des priorités de la stratégie nationale bioéconomie, du plan « agriculture-innovation 2025 », du plan recherche et innovation 2025 de la filière forêt-bois et des conclusions des ateliers des « Etats généraux de l'alimentation ».

- **Mobilisation de la biomasse et production de nouvelles ressources**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/BIOMASSE2018-24>

Jusqu'au 14 novembre 2019

Si la biomasse est abondante en France, l'usage de cette ressource renouvelable reste néanmoins actuellement limité au regard de l'ensemble des besoins. Cet appel à projets a pour objectif de soutenir la mobilisation et la première transformation durable, éco-efficiente et économiquement performante, des ressources en biomasse et de faire émerger des projets valorisant l'utilisation de nouvelles ressources. Il s'inscrit dans la ligne des priorités de la stratégie nationale bioéconomie, du plan recherche et innovation 2025 de la filière forêt-bois et des conclusions des ateliers des « Etats généraux de l'alimentation ».

- **Réseaux énergétiques optimisés**
<https://appelsprojets.ademe.fr/aap/REO2018-17>
Jusqu'au 17 juin 2019

Cet appel à projets s'intéresse à des solutions d'optimisation des réseaux énergétiques (électrique, chaleur, froid, gaz). Il vise à promouvoir le développement de solutions innovantes de gestion et de régulation de ces réseaux, de leurs composants et des données. Il cible notamment l'intégration de technologies de l'information et de la communication aux réseaux énergétiques ainsi que le déploiement de solutions de stockage comme levier d'intégration et de valorisation de la production renouvelable.

Pour aller plus loin :

Contacts presse :

Ministère de la Transition écologique et solidaire : 01 40 81 77 57 - @Min_Ecologie

Ministère de l'Economie et des Finances : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr @_bercy_

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : 01 49 55 59 74 - @Min_Agriculture

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : secretariat.communication@recherche.gouv.fr
@sup_recherche

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58 – vincent.deshayes@pm.gouv.fr - @SGPI_avenir

ADEME : 01 58 47 81 28 – ademepresse@havas.com - @ademe

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois : l'enseignement supérieur, la recherche et la formation, la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique, le développement durable, l'industrie et les PME, l'économie numérique, la santé et les biotechnologies.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir : <http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> - Twitter : @SGPI_avenir

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur @ademe